



## Commune de LUTRY

### Information destinée aux Conseillers communaux

*Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :*

**Septembre 2015**

\* \* \* \* \*

#### **Bus à haut niveau de service (BHNS) – PP7**

Depuis le mois de mars 2015, le suivi des études relatives au projet d'ouvrage de la section de bus à haut niveau de service reliant Pully-Paudex-Lutry (projet partiel PP7), exécuté par une équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau Daniel Willi SA à Montreux, ont nécessité la tenue de 4 séances du comité technique (auxquelles participent les chefs des services ATB et TFV), ainsi que de 2 séances du comité de projet (COPROJ Est).

Selon les dernières projections, le projet devrait être finalisé au début de l'année 2016.

#### **Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)**

La stratégie développée par les mandataires depuis le mois de septembre 2014, conjointement avec le service ATB, a été présentée au comité de pilotage du SDEL (COPI Est) lors de sa séance du 12 février 2015, sous forme de 2 scénarios distincts.

Après en avoir débattu au cours de sa séance du 9 mars 2015, la Municipalité a décidé de présenter les concepts et lignes directrices au groupe de concertation communal.

Cette présentation s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juin 2015 en présence des mandataires.

Au terme de cette séance, il a été convenu que le groupe de concertation se réunisse en interne pour examiner les détails du dossier, en débattre, avant de faire parvenir son rapport à la Municipalité dans un délai échéant le 30 septembre 2015.

La Municipalité rendra ensuite sa décision quant au choix du scénario.

---

#### **Plan de quartier (PQ) « Burquenet-Sud »**

Les plans, règlement et rapport de conformité selon art. 47 OAT, élaborés conjointement par le mandataire et le service ATB, ont reçu l'aval des propriétaires concernés au printemps 2015.

L'ensemble du projet sera dès lors présenté à la Municipalité pour validation le 14 septembre 2015, avant transmission au Service cantonal du développement territorial pour examen préalable, conformément aux dispositions des art. 56 LATC et 13 RLATC,

A noter que l'évolution du niveau de détail des conditions d'urbanisation, d'implantation et de construction impose l'établissement d'un plan de quartier et non plus d'un plan partiel d'affectation.

---

### **Rénovation du groupe scolaire des Pâles**

Les travaux, débutés le 12 janvier 2015, ont fait l'objet d'un suivi technique et financier par une commission de construction ad hoc (composée d'une délégation de la Municipalité et du service ATB, de la Direction des écoles et de l'architecte) qui s'est réunie à 4 reprises jusqu'à fin juillet.

Compte tenu des réserves à disposition (coûts de soumission inférieurs aux montants devisés), plusieurs travaux non prévus initialement ont pu être avalisés :

- Pâles 1 et 2 : remplacement des faux plafonds (tous les locaux), des moquettes (halls, corridors, locaux administratifs et PPLS), rafraîchissement des peintures (tous les locaux).
  - Salle de gymnastique : mise en place d'une isolation phonique sous dalle avec voile noire (en lieu et place du faux plafond existant), peinture de la charpente métallique, remplacement du revêtement des murs Est et Ouest (moquette), doublage de la paroi Nord (panneaux de fibres de bois)
- 

### **Savuit – Bâtiment de La Balance**

Conformément au processus défini par la Municipalité à la fin de l'année 2014, 2 bureaux d'architecte ont élaboré chacun un avant-projet de restauration, transformation et agrandissement du bâtiment de La Balance à Savuit.

Les 2 avant-projets ont été présentés le 4 juin 2015 à la Commission communale consultative de la zone ville et villages, renforcée pour l'occasion par une délégation municipale.

Suite au préavis émis par ladite Commission, la Municipalité a retenu l'avant-projet établi par le bureau Frei Rezakhanlou SA architectes SA à Lausanne en vertu de ses qualités d'intégration (parfaite adéquation avec l'étude urbanistique établie en 2014), d'implantation (ordre contigu) et architecturales (distribution des locaux, aménagements extérieurs).

Aussitôt l'avant-projet finalisé, une demande de crédit d'études (projet d'ouvrages) sera soumise au Conseil communal (automne 2015).

---

### **Ecoles**

Pour la rentrée scolaire 2015, la Direction des écoles a adressé un courrier à tous les parents d'élèves les informant des modalités pour l'inscription aux transports scolaires.

Le prestataire de service de la Commune, la société MicroGYS à St-Sulpice, a mis à disposition un lien sur son site Internet permettant aux parents d'inscrire en ligne leurs enfants pour les transports scolaires.

Il est rappelé que la Municipalité a fixé à 1,5 km, la distance à partir de laquelle les enfants sont pris en charge depuis leur domicile jusqu'à l'établissement scolaire.

Un nouveau règlement des transports est en cours d'élaboration et a été soumis, pour avis, au Conseil d'établissement. Il pourra être soumis à l'approbation du Conseil lors de sa séance du 2 novembre.

---

### **Plan canicule**

Le Plan Canicule en faveur des personnes âgées vulnérables de 75 ans et plus et vivants seuls a été activé pour la première fois depuis sa mise en place le mercredi 1er juillet par le Conseil d'Etat. Il a été levé (rétrogradation au niveau 3 = rester vigilant) dès le mercredi 8 juillet. Les services communaux ont effectué 315 appels au total dont 54 non aboutis. Un binôme pompiers / samaritains a effectué 62 visites le week-end le week-end du 4 au 5 juillet. Une personne a dû être hospitalisée. Le lundi 6 et le mardi 7, la PCi a pris le relais et a effectué 12 visites. L'APOl a été appelée pour 2 vérifications de personnes ne répondant pas, mais sans nécessiter de forcer les portes.

Le Conseil d'Etat a réactivé l'alerte canicule dès le 16 juillet. Celle-ci a été levée le 23 juillet. 9 personnes ont été visitées. La veille canicule s'est terminée le 31 août

---

### **FEDEVACO**

Un montant de CHF 9'500.- a été inscrit au budget pour le soutien aux projets de développement et d'aide humanitaire de la FEDEVACO. La Municipalité a décidé de consacrer cette enveloppe au projet de la Fondation « Surgir » qui s'occupe de l'appui juridique et social des femmes déplacées en Jordanie suite à la guerre en Syrie.

---

### **Agrandissement de l'arrêt du bus scolaire au collège de la Croix**

L'agrandissement a été réalisé cet été, pendant les vacances scolaires. Ces travaux ont permis de créer un quai d'une longueur de 35 mètres capable d'accueillir 4 bus. Ce nouvel arrêt permet de centraliser tous les bus au même endroit.

---

### **Avancement des études relatives au parking des Jardins du Château**

Le dossier du nouveau parking sera prochainement en procédure d'examen préalable auprès des différents services de l'Etat.

Le retour cet examen est prévu en fin d'année. Selon la teneur des remarques des services il est envisagé de demander au conseil communal un deuxième crédit d'étude pour mettre à l'enquête le projet et ensuite mettre en soumission les travaux y relatifs.

Ce préavis pourrait être déposé pendant le premier trimestre 2016.

---

### **Travaux sur la route de Crochet, de Sermotier et de Savuit (PM 1160/2010)**

Avec la météo exceptionnellement clémente de cet été, les travaux prévus en 2016 (pose des tapis bitumineux sur la route de Crochet et Sermotier) seront entièrement réalisés cette année. Ainsi ce grand chantier communal s'achèvera cet automne.

---

**Tunnel de Bertholod (gare de Lutry)**

Ce grand projet d'assainissement (environ CHF 20 Mio) a été mis à l'enquête au printemps 2014.

En début d'année, les CFF nous ont communiqué que pour des raisons de planification financière ils étaient contraints de reporter ces travaux de 3 ans. Ils débuteront donc en 2018 pour une durée d'environ 2 ans.

Pour compenser en partie les désagréments de ce changement de programme, les CFF nous ont promis la mise en place anticipée de la passerelle provisoire piétonne qui était prévue d'être installée pendant le chantier. Cette passerelle sera construite au-dessus des voies CFF et sa mise en place est prévue en début d'année 2016. Son coût sera intégralement supporté par les CFF.

---

**Assainissement du bruit routier sur la RC780, route de Lavaux**

En été 2015, les parois antibruit prévues sur la Route de Lavaux ont été mises à l'enquête publique. Ce projet a soulevé deux oppositions. Sans présager d'éventuels recours, les travaux pourraient être mis en soumission et débuter en 2016 si le conseil communal accepte au préalable la demande de crédit d'ouvrage.

---

**Routes Monts de Lavaux - Suppression des passerelles en bois**

Une étude de faisabilité a été engagée pour vérifier l'éventuel remplacement de ces passerelles. Ces passerelles ont trente ans et la vétusté de leur structure en bois impose, à terme, un inévitable remplacement. Ainsi, si la géologie le permet, celles-ci seraient remplacées par un véritable trottoir. Ce trottoir permettrait d'assurer un meilleur déneigement l'hiver et une surface moins glissante par temps de pluie.

---

**Routes Monts de Lavaux - Arrêt des bus entre Crêt Ministre et Crêt des Pierres.**

Le réaménagement de cette route cantonale est actuellement en procédure d'examen préalable auprès des différents services de l'État.

Si ce projet est accepté, une demande de crédit sera faite au conseil en début d'année 2016.

Pour rappel ce projet répond aux objectifs suivants :

- ✚ Sécuriser les accès aux arrêts de bus pour les usagers des transports publics.
  - ✚ Améliorer les accès pour les véhicules, aux chemins du Crêt-des-Pierres et de Crêt-Ministre
  - ✚ Mettre en place des mesures d'assainissement du bruit routier.
- 

**Sentier de Savuit**

Des études ont été engagées pour assainir le sentier de Savuit. Le secteur concerné est le tronçon situé en traversée de forêt débutant dès la passerelle sur la Lutrive. Ce sentier reprendra les mêmes caractéristiques techniques choisies pour le sentier de la Ligne. Si le budget est accordé, les travaux pourront débuter en printemps 2016.

---

### **Sentier de la Ligne**

L'assainissement du sentier de la Ligne continue au rythme d'une étape par année. Les deux prochains tronçons prévus d'être assainis sont les suivants:

- ✚ Le secteur Duboule Sud reliant le sentier de Collonges à la passerelle piétonne CFF, prévu en 2016.
- ✚ Le secteur de la Brélaz situé à l'ouest de la route de la Croix, prévu en 2017.

La planification définitive de ces travaux sera établie en fonction des crédits alloués par le conseil communal.

---

### **Aménagement de la déchèterie**

Le réaménagement de la déchèterie est terminé. Ces travaux ont permis de mettre en place les ouvrages suivants :

- ✚ une nouvelle signalétique
- ✚ des escaliers métalliques pour accéder aux bennes
- ✚ un nouveau revêtement bitumineux
- ✚ une place de lavage pour les véhicules de la voirie
- ✚ un portail à ouverture assistée électriquement
- ✚ une clôture entièrement renouvelée
- ✚ un box pour les déchets de la balayeuse
- ✚ un éclairage du site
- ✚ un lavabo public

Les travaux se sont réalisés dans les délais et dans le cadre budgétaire prévus.

---

### **Ecopoints**

Cet été, le réaménagement des 10 Ecopoints a fait l'objet d'une mise à l'enquête séparée. La planification des travaux sera organisée en fonction des éventuelles oppositions aux dossiers d'enquête.

---

### **Présélection au PPA des Brulées**

L'aboutissement de l'enquête de la première étape du PPA des Brulées a permis d'engager les travaux de génie civil. Les premiers travaux préparatoires consisteront à mettre en place une présélection sur la route du Landar pour permettre un tourné à gauche pour les véhicules venant depuis le nord (giratoire du Landar). Ces travaux devraient débuter en principe cet automne.

---

### **Baisse des tarifs du gaz en 2015**

La convention qui lie les Services industriels de Lutry aux Services industriels de Lausanne (SIL) pour la distribution du gaz stipule que nous devons appliquer les mêmes tarifs. Les SIL sont approvisionnés par la société Gaznat SA dont ils sont actionnaires à 26,8 %. Suite à la diminution des coûts d'approvisionnement et de transport du gaz naturel, une première baisse de 7 % en moyenne a pu être appliquée au 1er janvier 2015 à nos clients au bénéfice des tarifs

« Multi ». Ces tarifs représentent le 92 % de notre clientèle gaz. Pour rappel, les Services industriels de Lausanne et de Lutry ont réaménagé leur structure tarifaire pour mieux prendre en compte les différents profils de consommation de chaque client (cuisson, chauffage ou processus industriel). Le prix du kilowattheure varie en fonction de l'abonnement, de la consommation et de la puissance de l'installation. Grâce à une conjoncture favorable et à une nouvelle baisse des coûts d'approvisionnement, mais également au recul du cours de l'Euro, une deuxième baisse a pu être réalisée au 1er septembre. Cette dernière représente une diminution moyenne de 18 % sur les tarifs « Multi ».

Cette évolution permet de renforcer la compétitivité du gaz dans un contexte de baisse du prix du pétrole.

La Municipalité